



TARIFS Année scolaire 2023-2024

Au 01/09/2023

- * RG: régime général
- * RA: régime agricole
- * QF: quotient familial

Allocataires RG* et RA* avec QF* < 760€	Allocataires RG* et RA* avec QF* ≥ 760€	Communes non conventionnées et hors département
-----------------------------------------------	-----------------------------------------------	-------------------------------------------------------

PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR				
ÉLÉMENTAIRE LA SEUDRE	TARIF 7H15 à 7h45 et 18h30 à 19h00	0.61€	0.72€	1.02€
	TARIF HORAIRE 7H45 à 8h45 et 16h30 à 18h30	1.21€	1.45€	2.03€
MATERNELLE LA TAILLÉE	TARIF 7H15 à 7h40	0.61€	0.72€	1.02€
	TARIF HORAIRE 7H40 à 8h40 et 16h10 à 18h10	1.21€	1.45€	2.03€
	TARIF 18H10 à 19h00	0.98€	1.15€	1.65€
MATERNELLE GAMBETTA	TARIF 7H15 à 7h30	0.30€	0.37€	0.51€
	TARIF 7H30 à 8h30 et 16h00 à 19h00	1.21€	1.45€	2.03€
PÉRISCOLAIRE MERCREDIS ET ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES				
TARIF HORAIRE (7H15 à 18h45)		1.21€	1.45€	2.03€
Repas (Tarification restaurant scolaire la Seudre)		2.81€		
Sorties et activités exceptionnelles		3.63€	4.29€	6.10€

La CAF de la Charente-Maritime, la MSA et la CARA soutiennent le Pôle Enfance-Jeunesse

FACTURATION-RÈGLEMENT

Les factures vous parviendront par la TRÉSORERIE de ROYAN. Règlements possibles en espèces ou en carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite), **par prélèvement** (s'adresser au Pôle Enfance-Jeunesse pour la mise en place), par **CESU papier** et par chèque bancaire directement à la TRÉSORERIE de ROYAN et par internet (www.tipi.budget.gouv.fr)



CCAS-Pôle Enfance-Jeunesse

9bis Route des écluses
17600 SAUJON
05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31
pole.enfance@saujon.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



PÔLE ENFANCE JEUNESSE

3-12 ANS



PÉRISCOLAIRE Matin/Soir - MERCREDIS & ACCUEILS DE LOISIRS - vacances



Coordinatrice Enfance-Jeunesse
Christelle MACAIRE

9bis Route des écluses - 17600 SAUJON
05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31

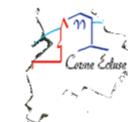
pole.enfance@saujon.fr
www.saujon.fr



Communes partenaires



Mairie de L'Église-sur-Seudre





PRÉSENTATION

Le Pôle Enfance-Jeunesse géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est habilité par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S) en lien avec la Protection Maternelle Infantile (P.M.I).

Le projet éducatif ainsi que le projet pédagogique sont à la disposition des familles sur www.saujon.fr ou sur demande.

Au début de chaque année scolaire, chaque famille doit compléter un dossier comprenant :

- 1) une fiche d'inscription Pôle Enfance-Jeunesse et restauration scolaire
- 2) une fiche sanitaire par enfant, comprenant les autorisations parentales
- 3) des copies du carnet de santé avec les vaccinations à jour.

Pensez à vous munir de :

- **Attestation d'assurance extra-scolaire ou au minimum responsabilité civile**
(Nous informons de l'intérêt de disposer de garanties d'assurance contractées personnellement et couvrant les dommages causés par le mineur à lui même)
- **Attestation de la carte vitale**
- Photocopie de l'extrait du jugement en cas de divorce ou de séparation
- **Attestation de quotient familial CAF/MSA** (mois en cours au moment de l'inscription) avec le numéro d'allocataire
- **Attestation MDPH** (*Maison Départementale pour les Personnes Handicapées*)

Des documents complémentaires pourront être demandés

Aucun enfant ne sera accepté si le dossier d'inscription et les réservations n'ont pas été réalisés au préalable.
Pour les enfants de moins de 3 ans scolarisés, accueil possible uniquement en périscolaire matin/soir selon conditions
(contacter le Pôle Enfance Jeunesse)

Les enfants prioritaires sont :

- les familles dont les parents travaillent
(une attestation employeur pourra être demandée)
- et résident sur SAUJON ou dans une commune conventionnée avec la structure.

FONCTIONNEMENT



Tous les documents sont téléchargeables sur www.saujon.fr
et à envoyer à pole.enfance@saujon.fr
Accueil au Pôle Enfance-Jeunesse **uniquement sur RDV**
par ☎ 05.46.05.14.22 / 06.11.96.49.31

MERCREDIS & VACANCES

Accueil 7h15 / 18h45

Un petit-déjeuner pour les enfants
présents avant 8h

Transport pour les sorties,
les activités exceptionnelles

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE matin/soir
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Maternelle La Taillée

7h15 à 8h40 / 16h10 à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants
présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h30
- **Transport** départ 8h30 et 16h10

Maternelle Gambetta

7h15 à 8h30 / 16h à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants
présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h30
- **Transport** départ à 8h20 et 16h

Élémentaire La Seudre

7h15 à 8h45 / 16h30 à 19h

- **Petit-déjeuner** pour les enfants
présents avant 8h
- **Goûter du soir** à partir de 16h45
- **Aide aux leçons**
lundi et jeudi de 17h00 à 18h30